

VOSGES NATURE ENVIRONNEMENT

(Association agréée au titre de l'art. L. 252-1 du code rural recodifié Art L.141-1 du Code de l'Environnement)

le 10 mai 2021

Objet : document remis à Monsieur le Commissaire Enquêteur, lundi 10 mai 2021 à 13h30

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

PROJET STADE D'EAU VIVE EPINAL ENQUÊTE PUBLIQUE OBSERVATIONS DE VOSGES NATURE ENVIRONNEMENT

Le projet de stade d'eau vive envisagé au niveau du port d'Epinal appelle de notre part les observations suivantes :

1) Compatibilité avec le PCAET de la CAE et du SCOT des Vosges Centrale

Le plan climat air énergie territorial se veut un projet de développement durable qui, entre autres, vise la réduction des émissions de GES et la sobriété énergétique.

Ce projet, de part sa construction, mais surtout par un fonctionnement énergivore (140 000€/an de consommation électrique), va à l'encontre de ces objectifs.

Cette dépense énergétique nouvelle ne saurait être compensée par une production d'énergie renouvelable locale, dont la vocation doit être de se substituer à des énergies fossiles et non d'alimenter de nouveaux projets de fuite en avant dans des aménagements non indispensables par ailleurs très impactant sur l'environnement.

Cet argent public mobilisé (près de 6 M€ + les coûts de fonctionnement) dans le contexte d'urgence climatique et énergétique que nous connaissons trouverait une utilisation plus cohérente dans le développement des transports en commun, des pistes cyclable et l'isolation thermique des bâtiments !

2) Consommation d'espace et démarche ERC

La réalisation de ce projet va impacter une parcelle de terrain naturel d'environ 6000m², à vocation détente et loisirs.

Il s'agit d'une consommation d'espace supplémentaire qui va contribuer à l'artificialisation des terres que les élus et décideurs devraient éviter au maximum.

Pour cela s'impose la démarche Eviter – Réduire - Compenser qui pour ce projet n'a pas été apparemment mise en œuvre.

Eviter : nous l'avons dit plus haut, ce projet ne se justifie pas dans le contexte actuel, et au regard des objectifs du PCAET, bien au contraire.

De plus, aucune mesure d'évitement (hors chantier) n'est proposée. Il eut été nécessaire d'étudier l'alternative d'un réaménagement du site gravitaire existant.

3) Impacts sur la ressource en eau

Les effets du changement climatique qui se manifestent par des sécheresses récurrentes ces dernières années et des étiages de plus en plus prononcés, doivent nous inciter à la plus grande prudence vis-à-vis de projets sollicitant la ressource en eau. Doit être pris en compte le fait que, selon les scientifiques, la situation est appelée malheureusement à s'aggraver dans les années à venir.

Plusieurs inquiétudes apparaissent alors avec ce projet même s'il est affirmé qu'il n'impactera pas le débit de la Moselle.

- Les études se réfèrent à des débits observés essentiellement avant l'aggravation des étiages de ces 3 dernières années.
- Compte tenu de sa vocation, le site devrait être appelé à fonctionner surtout en période estivale, au moment où les étiages sont les plus prononcés, pouvant générer des conflits d'usages de la ressource en eau (barrage et unité hydroélectrique en aval).
- La gestion des débits ne nous semble pas suffisamment précisée pour éviter tout risque d'impacts graves sur la biodiversité.

4) Pollutions du site

Les études réalisées sur le projet d'aménagement du site mettent en évidence des pollutions du sols et de la Moselle au Pb, Hg, et hydrocarbures notamment qui nécessitent un traitement particulier des terres et remblais.

Extraits du plan de gestion :

le Plan de Gestion envisage de traiter la zone de pollution concentrée en mercure d'une part et de supprimer tout contact avec les terres présentant une anomalie en plomb d'autre part.

Ce site pollué n'était apparemment pas répertorié dans les bases de données, et les sources de pollutions sont identifiées lors des études menées pour l'aménagement du site.

Les analyses de sols n'ont été réalisées que sur la partie à aménager. Selon toutes vraisemblance, ces pollutions risquent d'être également présente sur le reste de la parcelle ouvert au public actuellement et après l'aménagement envisagé.

Extrait (p.17) du rapport ANREA GROUPE.

Au vu des différentes voies de transfert possibles, les voies d'exposition retenues au droit du site sont les suivantes :

contact direct avec les sols non recouverts (ingestion de sol et inhalation de poussières émises par les sols impactés),

inhalation de composés volatils, dans l'air intérieur des futurs bâtiments (local technique et local pompier) ou en extérieur.

Au vu de ces conclusions, il nous semble indispensable de réaliser les études nécessaires pour vérifier la compatibilité d'usage actuel et future de **l'ensemble du site**, avec les sources de pollutions potentiellement existantes, et non pas de se limiter aux seuls aménagements envisagés.

Conclusions

Ce projet présente un ensemble d'impacts environnementaux qui nous apparaissent comme incompatibles avec le contexte d'urgence climatique et les politiques publiques qui doivent être développées pour lutter contre les émissions de GES, développer la sobriété énergétique, protéger la ressource en eau, la biodiversité et les terres non encore artificialisées.

De plus il n'a pas été envisagé de réaménager le site existant ce qui aurait pu représenter une alternative moins impactante.

Enfin, avant toute décision, il convient d'étendre les études de qualité des sols à l'ensemble de la parcelle ouverte à la fréquentation du public.

Pour toutes ces raisons, Vosges Nature Environnement s'oppose au développement de ce projet.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président





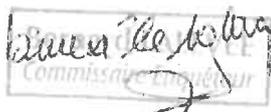
Complément ajouté à 13h30 :

L'avis formulé par le bureau d'étude Grand Pôles ne permet pas de conclure à une compatibilité du site en l'état actuel, avec le projet de réaménagement envisagé.

En conséquence, ce projet ne peut être envisagé qu'après qu'il aura été rendu compatible avec l'état du site, qui doit faire l'objet d'un état initial sur toute sa superficie.



Un nouveau parcours d'eaux vives sur le site du port d'Epinal ?



Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?) avec un équipement nautique ludique, proposer un outil pour la pratique du canoë-kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs) et l'organisation d'événements internationaux, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS, de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé de 5 732 726 euros HT. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shaddock!).

En conclusion, nous, signataires de la présente pétition, nous nous opposons à ce projet coûteux, énergivore et d'une utilité toute relative et demandons à ce qu'un avis défavorable lui soit donné.

NOM	PRENOM	domicile à	signature
[redacted]	[redacted]	D. Keller	[signature]
[redacted]	[redacted]	D. M. Lue	[signature]
[redacted]	[redacted]	Emmenay	[signature]
[redacted]	[redacted]	GIRARDIN	[signature]
[redacted]	[redacted]	CHARLES	[signature]
[redacted]	[redacted]	Garnel	[signature]
[redacted]	[redacted]	Thaan	[signature]

F. J. J. J.

Un nouveau parcours d'eaux vives sur le site du port d'Epinal ?



Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?) avec un équipement nautique ludique, proposer un outil pour la pratique du canoë-kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs) et l'organisation d'événements internationaux, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS, de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé de 5 732 726 euros HT. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shaddock!)

En conclusion, nous, signataires de la présente pétition, nous nous opposons à ce projet coûteux, énergivore et d'une utilité toute relative et demandons à ce qu'un avis défavorable lui soit donné.

NOM	PRENOM	domicilié à	signature
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	ex - président de Comité Départemental des Vosges de Canoë Kayak	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	ex - membre du bureau du FESV	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	ex - vice-président du Comité Régional de Canoë Kayak	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]

Un nouveau parcours d'eaux vives sur le site du port d'Epinal ?



Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?) avec un équipement nautique ludique, proposer un outil pour la pratique du canoë-kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs) et l'organisation d'événements internationaux, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS, de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé de 5 732 726 euros HT. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shaddock!)

En conclusion, nous, signataires de la présente pétition, nous nous opposons à ce projet coûteux, énergivore et d'une utilité toute relative et demandons à ce qu'un avis défavorable lui soit donné.

NOM	PRENOM	domicile à	signature
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	EPINAL	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	EPINAL	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	MIRECOURT	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	MADONNE	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Tandoux	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Vincery	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Place Bocardin	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Ignes	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Gr. M. M.	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	EPINAL	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Charley Yards	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]

Alkhalif ONE

18

Document No 105/1224
Commissaire Enquêteur

Le Club de Canoë Kayak de Deux rives sur les rives du port d'Alkhalif.



Le projet sur le site de 2600 m² port d'Alkhalif, en face de la Mosquée, est censé apporter de nombreux avantages. D'une part, il offre un cadre touristique de l'agglomération favorisant le tourisme de la ville d'Alkhalif, avec un équipement nautique ludique, un projet qui vise à la pratique du canoë kayak (le canoë kayak se pratique sur le canal en contre-allée qui permet d'accéder à ce magnifique site). L'organisation d'événements internes ou externes (compétitions, fêtes, etc.) sera également possible, ce qui permettra, en partenariat avec le C.D.S., de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteur urbain (notamment pour les secours, secours et évacuation, avec permis de navigation). Le coût global de l'opération est estimé de 5 757 226 dinars. Au vu de l'importance de ce projet, il est proposé de le réaliser.

Il est à noter que contrairement à de nombreux stades d'eau vive qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau jusqu'à un aval de la Mosquée pour être relâché dans le "sillon" avant de rejoindre la rivière en amont du lieu de pompage (système de la ville d'Alkhalif).

En conclusion, nous recommandons la réalisation de ce projet, sous réserve de la réalisation des études d'impact et d'avis des services concernés et de la réalisation des études de faisabilité.

SCM

PRENDM

domicile à

signature

[Redacted signature]

[Redacted address]

[Handwritten signature]

Un nouveau parcours d'eaux vives sur le site du port d'Epinal ?



Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?) avec un équipement nautique ludique, proposer un outil pour la pratique du canoë-kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs) et l'organisation d'événements internationaux, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS, de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé de 5 732 726 euros HT. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shaddock!)

En conclusion, nous, signataires de la présente pétition, nous nous opposons à ce projet coûteux, énergivore et d'une utilité toute relative et demandons à ce qu'un avis défavorable lui soit donné.

NOM	PRENOM	domicilié à	signature
[REDACTED]	[REDACTED]	ARCHES	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	CHANTRAINE	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	STETIENNE le REMIREMONT	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Epinal	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	CHANTRAINE	[Signature]
[REDACTED]	[REDACTED]	Chantraîne	[Signature]

66011 AVE
Aurore W/B 202
Commissaire Epinal

Un nouveau parcours d'eaux vives sur le site du port d'Epinal ?



Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?) avec un équipement nautique ludique, proposer un outil pour la pratique du canoë-kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs) et l'organisation d'événements internationaux, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS, de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé de 5 732 726 euros HT. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shadock!)

En conclusion, nous, signataires de la présente pétition, nous nous opposons à ce projet coûteux, énergivore et d'une utilité toute relative et demandons à ce qu'un avis défavorable lui soit donné.

NOM	PRENOM	domicile à	signature
[redacted]	[redacted]	Rupt / Rézele	[signature]
[redacted]	[redacted]	L.O.L.P.E.Y	[signature]
[redacted]	[redacted]	Gallien - Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]

BUDGETAIRE
du 10/08/2014
Commission Epinal

Un nouveau parcours d'eaux vives sur le site du port d'Epinal ?



Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?) avec un équipement nautique ludique, proposer un outil pour la pratique du canoë kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs) et l'organisation d'événements internationaux, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS, de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé de 5 732 726 euros HT. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shaddock!)

En conclusion, nous, signataires de la présente pétition, nous nous opposons à ce projet coûteux, énergivore et d'une utilité toute relative et demandons à ce qu'un avis défavorable lui soit donné.

NOM	PRENOM	domicilié à	signature
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	St Laurent	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	UZONNA	[signature]

la pers...

Un nouveau parcours d'eaux vives sur le site du port d'Epinal ?



Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?) avec un équipement nautique ludique, proposer un outil pour la pratique du canoë-kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs) et l'organisation d'événements internationaux, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS, de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé de 5 732 726 euros HT. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shadock!)

En conclusion, nous, signataires de la présente pétition, nous nous opposons à ce projet coûteux, énergivore et d'une utilité toute relative et demandons à ce qu'un avis défavorable lui soit donné.

NOM	PRENOM	domicilié à	signature
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	CHANTRAINE
[redacted]	[redacted]	[redacted]	CHANTRAINE
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	25 rue Christie	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[redacted]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[redacted]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[redacted]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[redacted]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[redacted]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[redacted]

Un nouveau parcours d'eaux vives sur le site du port d'Epinal ?



Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?) avec un équipement nautique ludique, proposer un outil pour la pratique du canoë-kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs) et l'organisation d'événements internationaux, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS, de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (Les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé de 5 732 726 euros HT. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shaddock!)

En conclusion, nous, signataires de la présente pétition, nous nous opposons à ce projet coûteux, énergivore et d'une utilité toute relative et demandons à ce qu'un avis défavorable lui soit donné.

NOM	PRENOM	domicilié à	signature
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	Gelbea	[signature]
[redacted]	[redacted]	SAILLANT	[signature]
[redacted]	[redacted]	SOUCROT	[signature]
[redacted]	[redacted]	Normaettes	[signature]
[redacted]	[redacted]	Vernumont	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	LORRAINE	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]

Cité de VNE
Bernard LALEVÉE
Copie de l'original EAD/105/221

Un nouveau parcours d'eaux vives sur le site du port d'Epinal ?



Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?) avec un équipement nautique ludique, proposer un outil pour la pratique du canoë-kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs) et l'organisation d'événements internationaux, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS, de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé de 5 732 726 euros HT. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shaddock!)

En conclusion, nous, signataires de la présente pétition, nous nous opposons à ce projet coûteux, énergivore et d'une utilité toute relative et demandons à ce qu'un avis défavorable lui soit donné.

NOM	PRENOM	domicile à	signature
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	GOLBEY	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]

fermes.

W

Un nouveau parcours d'eaux vives sur le site du port d'Epinal ?



Dimanche 18 avril
2011

Ce projet sur le site de la ZAC du port d'Epinal, entre le canal et la Moselle, est censé apporter de nombreux avantages. Dynamiser le développement touristique de l'agglomération (avec le même succès que la ligne TGV ... ?) avec un équipement nautique ludique, proposer un outil pour la pratique du canoë-kayak (il existe déjà le parcours sur le canal en centre-ville qui donne satisfaction à de nombreux kayakistes amateurs) et l'organisation d'événements internationaux, (combien de jours par an et pour quel coût ?) ou encore permettre, en partenariat avec le SDIS, de former les intervenants de la sécurité civile pour les interventions en secteurs urbains inondés. (les Vosges ne manquent pas de lacs, rivières et piscines pour permettre une telle formation) Le coût global de l'opération est estimé de 5 732 726 euros HT. (Un tel pognon de dingue ne peut-il pas avoir une meilleure destination ?).

A noter que contrairement à de nombreux stades d'eaux vives qui profitent d'un simple aménagement de la pente existante, ce projet ne pourra fonctionner que grâce à des pompes qui remonteront l'eau captée en aval de la Moselle pour être rejetée dans le "stade" avant de retourner à la rivière en amont du lieu de pompage (Difficile de faire plus Shaddock!)

En conclusion, nous, signataires de la présente pétition, nous nous opposons à ce projet coûteux, énergivore et d'une utilité toute relative et demandons à ce qu'un avis défavorable lui soit donné.

NOM	PRENOM	domicilié à	signature
[redacted]	[redacted]	St dié	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Grobbey	[signature]
[redacted]	[redacted]	TRAC	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	E.PINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	Epinal	[signature]
[redacted]	[redacted]	GROBBEY	[signature]
[redacted]	[redacted]	EPINAL	[signature]

14 jeunes sur le terrain Sport Parc

15

15 personnes